



HAL
open science

Des localités pour accueillir.

Thomas Lacroix, Bénédicte Michalon

► **To cite this version:**

Thomas Lacroix, Bénédicte Michalon. Des localités pour accueillir.. Le Bord de l'Eau, inPress. hal-04673095v2

HAL Id: hal-04673095

<https://hal.science/hal-04673095v2>

Submitted on 22 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Coordonné par Thomas Lacroix et Bénédicte Michalon

**Des localités pour accueillir.
Migrants dans les villes et villages de France et
d'ailleurs**

Editions le Bord de l'eau, à paraître en 2025

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier de l'Institut Convergences MIGRATIONS porté par le CNRS, portant la référence ANR-17-CONV-0001.

Version auteurs, avant édition finale et mise en page par l'éditeur

Introduction générale

L'accueil des exilés : localisation du politique et politisation du local

Thomas Lacroix¹, Bénédicte Michalon²

En septembre 2021, plusieurs centaines de villes telles que Milan, Marseille ou Los Angeles ont annoncé vouloir accueillir les Afghans fuyant le régime taliban. De telles prises de position avaient déjà été manifestées au cours des décennies précédentes mais se sont multipliées au fil des arrivées de personnes en exil. Depuis le milieu des années 2010, de nombreuses localités urbaines et rurales européennes se sont publiquement affichées comme « villes d'accueil » ou « villages d'accueil », en opposition à l'option sécuritaire adoptée par les États et l'Union européenne (UE) dans la gestion des migrations internationales. D'autres localités, notamment des petites communes, sont devenues « accueillantes » de fait, au gré de politiques de dispersion de personnes en exil. Certaines acceptent sans enthousiasme une décision prise par les autorités nationales. D'autres y voient une occasion pour dynamiser leur commune, y maintenir la population ou différents services. Mais ces positionnements cohabitent avec un visage plus conflictuel de l'accueil des personnes en migration. En janvier 2023, la mairie de Callac, dans les Côtes d'Armor, renonçait au projet d'implantation d'un centre d'accueil pour réfugiés sous la pression de groupes d'extrême droite, projet qu'elle portait pour revitaliser son territoire. Le 22 mars de la même année, des militants venus manifester contre l'extension d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) incendiaient la voiture et la maison du maire de Saint Brévin les Pins, en Loire-Atlantique. Celui-ci démissionna de ses fonctions. Le CADA ouvrit pourtant en décembre 2023.

Dans un contexte de tensions exacerbées autour des enjeux migratoires, la question de l'accueil semble avoir pris le pas sur l'intégration dans les préoccupations liées à la présence des étrangers, et ce probablement du fait de l'arrivée d'un nombre croissant d'exilés. L'accueil est avant tout une catégorie émique, utilisée par les acteurs mobilisés en France pour qualifier aussi bien une position éthique et politique que des pratiques variées d'aide aux personnes migrantes en situation précaire et principalement aux personnes en exil - celles que nous désignons par ce terme et qui sont au cœur de cet ouvrage sont passées à un moment ou un autre de leur trajectoire par une procédure de demande d'asile³. La précarité des statuts administratifs, la complexité croissante des routes migratoires, elle-même liée à la difficulté pour les migrants de rejoindre les pays occidentaux, ou encore la possibilité pour les

¹ Directeur de recherche au CNRS, CERI (UMR 7050).

² Directrice de recherche au CNRS, Passages (UMR 5319).

³ Ce choix sémantique correspond au constat selon lequel la majeure partie des personnes migrantes en situation précaire sont en demande d'asile ou bénéficient d'une protection internationale. Nous ne nous refusons pas à employer le terme « migrants » ou « personnes en migration » car celui-ci désigne, dans une approche démographique à la base des études migratoires et reprise par l'ONU, « toute personne qui quitte son lieu de résidence habituelle pour s'établir à titre temporaire ou permanent et pour diverses raisons, soit dans une autre région à l'intérieur d'un même pays, soit dans un autre pays, franchissant ainsi une frontière internationale ». Dans cette approche, les « exilés » sont une catégorie de « migrants » parmi d'autres. Nous n'établissons donc aucune hiérarchie entre les « exilés » et les « migrants ». Les auteurs ont été libres de choisir les termes utilisés pour désigner les personnes sur lesquelles ils travaillent. De même, ils ont eu le choix de l'écriture, inclusive, épiciène, ou non.

personnes en migration de préparer et réaliser leur voyage via Internet ou les réseaux sociaux, rendent les séjours de plus en plus temporaires et incertains et la problématique de l'accueil plus saillante. Les événements évoqués ci-dessus illustrent chacun à leur façon deux enjeux des migrations internationales contemporaines : l'accueil est une problématique éminemment locale ; il fait par ailleurs l'objet d'une politisation croissante. Le propos de cet ouvrage se situe au croisement de cette double dynamique de localisation et de politisation. Il a pour ambition de documenter et d'analyser ces processus qui font du local un échelon de plus en plus important de la « gouvernance » des migrations, c'est-à-dire une échelle de gestion des populations nouvellement arrivées où se croisent, collaborent ou se confrontent des acteurs de plus en plus diversifiés — fonctionnaires, associations, habitants et militants, entreprises privées, mais aussi personnes en migration elles-mêmes, qui se saisissent du local pour orienter leurs trajectoires ou revendiquer leurs droits. Comment et pourquoi une localité devient-elle un territoire qualifié « d'accueil » ? En quoi les migrations font-elles du local un enjeu politique ? Inversement, en quoi l'accueil de personnes nouvellement arrivées devient-il une question locale ? Ces quelques interrogations guident les réflexions livrées dans les contributions ici rassemblées.

D'aucuns pourraient penser que l'accueil des étrangers n'est en rien une question locale, mais bien plutôt une problématique nationale, voire mondiale. Le nombre de réfugiés enregistrés par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) dans le monde a atteint le chiffre record de 108 millions en 2022. Dans le même temps, les voies légales de l'immigration en Europe (travail, regroupement familial) sont de plus en plus sélectives. Cette configuration alimente une croissance des demandes d'asiles en Europe. Avec 143.000 demandes enregistrées en 2023, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), la France connaît une progression de 8% des demandes par rapport à l'année précédente⁴.

On pourrait arguer que l'accueil des étrangers, et en particulier des exilés, est avant tout affaire d'État. En France comme ailleurs, c'est une prérogative des autorités nationales. Elle est portée par différents dispositifs, dont le plus ancien, le plus développé et le plus connu est le Dispositif national d'accueil (DNA). Cette politique s'inscrit dans le champ régalién de l'entrée des étrangers sur le territoire, et passe donc par la sélection des personnes autorisées à séjourner en France. Par ailleurs, l'accueil précédant l'installation, la politique publique qui lui est dédiée s'articule avec la politique d'intégration, qui porte notamment sur l'accès au logement, à l'emploi ou plus largement à la vie dans la société française. Les dispositifs publics d'accueil sont donc des dispositifs conditionnels qui matérialisent la façon dont l'État-nation entend « faire communauté ».

Pour des raisons symboliques, légales et matérielles, l'accueil est donc indéniablement une affaire d'État. C'est vrai en France comme dans d'autres pays européens, dont certains connaissent d'ailleurs une hausse des demandes d'asile supérieure à celle que connaît la France - +37% en Espagne et +45% en Allemagne entre 2022 et 2023 (Chiffres Rapport Asile 2024, EU Asylum Agency, p.69). En effet, dans de très nombreux États membres, dont l'Allemagne, la Grande-Bretagne (Boswell 2003), l'Italie ou la Pologne, les politiques d'accueil sont sous-tendues par un principe de répartition territoriale des personnes à accueillir.

Pourquoi, dès lors, aborder l'accueil des étrangers au niveau local ? Pour quelles raisons les municipalités et autres acteurs locaux interviennent-ils sur un problème qui, sur le plan légal ou politique, est du ressort des États ? Cet ouvrage s'efforce de répondre à ces questions en multipliant les points de vue à de multiples échelles : ceux des personnes en migration elles-mêmes, soumises aux politiques, circulant entre hébergements temporaires et

⁴ OFPRA, Premières données de l'asile 2023 (Chiffres provisoires). Accessible sur: <https://www.ofpra.gouv.fr/actualites/premieres-donnees-de-lasile-2023-chiffres-provisoires> (accédé le 17 juillet 2024)

habitat informel. Ceux des habitants, militants de longue date ou simplement indignés par des situations indignes. Ceux des travailleurs sociaux ou autres professionnels (des médecins par exemple) en première ligne de l'accueil. Ceux des élus locaux et personnels municipaux pris dans l'étau des orientations politiques nationales et européennes, et de la réalité des urgences quotidiennes. Ceux enfin des réseaux de villes qui s'affirment comme acteurs incontournables de la gouvernance mondiale des migrations. Cette diversité de points de vue permet d'explorer les différents aspects de la conception, de la mise en œuvre de l'accueil et de ses évolutions récentes. L'ouvrage part de ces perspectives multiples pour documenter et analyser les positionnements des acteurs de cet accueil, leurs pratiques et leurs interactions.

I. L'accueil des étrangers, construction d'un enjeu (politique) local

I.1. L'accueil, une éthique de la rencontre

L'accueil est un code de conduite envers l'étranger qui s'en vient à nous (Boudou 2017, p. 11). En théorie politique, le débat s'est cristallisé autour de la notion d'hospitalité. Pour Emmanuel Levinas, l'hospitalité est un geste éthique qui prémunit l'individu du risque d'un repli sur soi et l'invite à se mettre au service de l'Autre (Levinas 1990). Il transforme la maison en lieu d'ouverture sur le monde. Mais l'hospitalité ne se réduit pas à un face à face. Elle s'expose au regard du « tiers » et par là inscrit ses acteurs dans un rapport d'humanité et d'universalité. L'hospitalité est donc l'acte éthique par excellence, non seulement par le geste de communication qu'il induit (l'hospitalité est avant tout langage chez Levinas), en réinscrivant le rapport à l'Autre dans une relation d'universalité de la condition humaine, mais aussi par le risque inhérent à toute rencontre : hospitalité et hostilité partagent la même racine étymologique. L'hospitalité est une prise de risque de la part de l'accueillant aussi bien que de l'« accueilli ». C'est un don de soi qui implique une relation de confiance envers celui que l'on ne connaît pas. Aussi l'hospitalité doit-elle être une pratique encadrée par les institutions (et donc par l'État) pour limiter la portée de ce risque. Tout en prolongeant les réflexions d'Emmanuel Levinas, Jacques Derrida radicalise cette pensée en posant la possibilité d'une hospitalité inconditionnelle (Derrida et Dufourmantelle, 1997) et ainsi la restaurer dans un rapport existentiel et prépolitique. Cette conception inconditionnelle de l'hospitalité connaît un regain d'intérêt à la faveur du durcissement des politiques migratoires. L'État est accusé de faillir à sa mission d'hospitalité (Le Blanc et Brugière, 2018). L'enjeu est dès lors de penser une politique de l'hospitalité hors l'État, que ce soit aux frontières (Balibar 2022, Agier 1998) ou dans la ville (Derrida 1997 ; Eisenstadt 2003). Cette politique s'inscrit dans la mise en œuvre d'un droit à la ville formulé par Henri Lefebvre (1968 [2009]). La ville, rappelle le philosophe, est un espace sémantique dans lequel se déploient des relations morales, au premier rang desquelles la relation entre « accueillant » et « accueilli ». Mais c'est aussi pour lui un espace de mise en œuvre de droits concrets qui viennent compléter les droits de l'Homme et du Citoyen : droit des âges, droits liés au genre, à l'éducation, la santé ou au logement.

Empruntant des voies parallèles, les sciences sociales constatent à leur tour que l'échelon local serait l'espace privilégié de l'accueil. Certaines recherches s'appuient sur le champ lexical de la rencontre et de l'intégration et se structurent par la théorie du contact, selon laquelle la rencontre et la coopération entre individus nourrissent l'intercompréhension et donc l'intégration du groupe dans ses diverses composantes (Allport et al. 1954). En plaçant la rencontre au fondement de la dynamique d'intégration, cette théorie abonde l'idée levinassienne d'une affinité élective entre accueil et langage, entre hospitalité et localité. La ville est dès lors pensée comme l'échelle la plus appropriée pour la mise en œuvre de politiques d'intégration. Rinnus Penninx (2009), sociologue néerlandais, considère l'intégration comme une dynamique locale avant tout. Il est selon lui logique de constater

l'investissement des municipalités sur ces questions. Nous considérons, à la suite de ses analyses, que le lien entre accueil et l'échelle locale se justifie donc non pas sur une base éthique, mais sur une pragmatique de la rencontre.

Selon d'autres travaux, les acteurs locaux prennent en charge l'accueil non parce qu'il est l'échelle pratique de l'intégration, mais en raison des carences de l'Etat en la matière. Les pouvoirs publics laissent un vide que les acteurs de terrain occupent (Cottle 2022, p. 34). Louise Hombert parle de « politique interstitielle » pour qualifier l'usage par les municipalités des interstices de la loi pour mettre en œuvre des mesures dans un domaine qui ne leur incombe pas (Hombert 2022, p. 24). Nous élargissons cette approche pour désigner une forme de gouvernance multi-acteurs. Se dessinerait ainsi une « gouvernance interstitielle » de l'accueil dans laquelle les acteurs des échelons locaux prennent en charge les domaines laissés vacants par ceux qui occupent les échelons supérieurs : les municipalités interviennent pour compenser les carences de l'action de l'Etat et les associations et collectifs d'habitants sont bien souvent les seuls à agir lorsque les pouvoirs publics sont défaillants ou absents.

D'autres recherches, enfin, éclairent une compréhension des dynamiques d'accueil à l'échelle locale qui en éclaire davantage les contradictions et ambivalences. À l'opposée d'une promesse d'intercompréhension, les travaux montrent des positions de méfiance et de contrôle à l'égard des étrangers ; ceux-ci ne sont plus considérés comme hôtes, mais comme potentiellement hostiles. L'éthique de l'accueil se heurte à l'éthique westphalienne de préservation du territoire et cette confrontation trouve sa traduction concrète dans la relation de suspicion qui se noue entre migrants et « fonctionnaires au guichet ». Elle influence aussi les pratiques de l'espace public par les personnes en migration qui, dans la rue, cherchent à éviter les rencontres avec les forces de l'ordre, *a fortiori* lorsqu'elles sont en situation irrégulière (Le Courant 2022). La rencontre avec Autrui apparaît comme une prise de risque, tant pour l'accueillant que pour l'accueilli. Elle est empreinte d'une asymétrie, d'une inégalité de statut et de condition entre l'« accueillant » et l'« accueilli » – ce dernier restant dans l'obligation de respecter les règles édictées par son « hôte » (Gotman, 2001). Cette ambivalence de la rencontre caractérise celle qui se noue au sein des écotones migratoires, ces lieux d'interaction entre populations issues d'horizons différents, creuset de dynamiques de coopération et d'hybridation culturelle, mais aussi de conflit et de compétition (Lacroix et Misrahi Barak 2021). Dans cette perspective, l'ambivalence de la relation hospitalité/hostilité structure donc l'accueil à l'échelle locale.

Les États ont fait de l'intégration et de l'accès au territoire un enjeu de souveraineté. Mais, parce que l'accueil est avant tout le produit d'une rencontre, on ne peut l'abstraire de sa dimension locale. Cet aperçu des travaux rend compte de la multiplicité des enjeux qu'il soulève, à la fois éthiques et pragmatiques, d'intercompréhension ou de conflit. L'éthique de l'hospitalité est au fondement de l'engagement de militants et de citoyens qui s'organisent pour accueillir les immigrés qui arrivent dans leur commune. Mais sa pragmatique a conduit les municipalités à imaginer et mettre en œuvre des politiques d'accueil et les États à leur déléguer, de fait ou de droit, certaines de leurs compétences en la matière. Enfin, c'est bien parce que l'accueil est profondément marqué par l'ambivalence, ambivalence entre hospitalité et hostilité, entre sélection et inconditionnalité, qu'il est un acte éminemment politique.

1.2. Chronologie d'un déploiement progressif de « milieux accueillants » à l'échelle locale

Les politiques locales d'accueil se sont développées en France et en Europe en six grandes étapes historiques depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le champ de l'accueil des personnes en exil se structure lors de chacune de ces étapes. Cette organisation croissante fait appel à des acteurs de plus en plus nombreux et diversifiés. Elle est également construite dans une imbrication croissante des échelles de l'accueil.

La première étape débute avec la fin du deuxième conflit mondial et l'émergence d'un ensemble d'acteurs mobilisés autour de la réception de différentes catégories de personnes. Dans les années 1950, les sociétés européennes ont fait face à la question des déplacés de la guerre sur leur territoire. A partir de 1951, leur gestion a été encadrée par la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. En France, ces populations ont été prises en charge par diverses organisations. Certaines, telles que la CIMADE, le Centre d'Orientation Social (COS) ou le Comité Juif d'Action Sociale et de Reconstruction (CoJaSor), ont été créées pendant la guerre pour soutenir l'exil des personnes menacées par le régime nazi, au premier rang desquelles les Juifs. Après 1945 se sont adjoints à ces structures des associations créées par le patronat ou issues du christianisme social (le Secours Catholique par exemple). Elles s'occupaient d'alphabétisation, d'accompagnement social et de défense des droits des exilés (Pette et Eloire 2016). A ces structures associatives s'est ajoutée une constellation d'acteurs publics, maires, travailleurs sociaux, administration préfectorale en charge des étrangers. Pris ensemble, ces acteurs ont donné naissance au « milieu accueillant » (Hastings 2021, p. 67) des réfugiés de l'après-guerre.

La deuxième étape commence dans les années 1970 et est caractérisée par une institutionnalisation croissante de l'accueil. En 1971, la France a ratifié le protocole de New York qui abolit la limite géographique d'application de la Convention de Genève définissant le droit d'asile. Le profil des personnes accueillies est alors passé des déplacés européens aux réfugiés venus de l'extérieur de l'Europe (d'Asie et d'Amérique du Sud notamment). Un nouveau tissu d'organisations de soutien à ces populations a émergé. Les grèves de foyer, les manifestations contre le racisme, les mobilisations contre les lois restreignant les migrations ont fait émerger un pôle d'organisations communistes (comité sans papier) (Pette et Eloire 2016). Quant au pôle « historique » (CIMADE, CoJaSor, etc.), il s'est structuré autour de France Terre d'Asile, créée en 1971 (De Wangen 1996). Une partie de ces associations ont sollicité le soutien et l'intervention des pouvoirs publics. Le 30 mai 1973, la circulaire Gorse a créé le Réseau national d'accueil des immigrants (RNA) ; celui-ci désignait dans chaque département des associations chargées d'informer et d'orienter les nouveaux venus (Dewitte, Grémont, 1990). La même année, pour faire face à l'arrivée des réfugiés chiliens, France Terre d'Asile a mis en place les Centres Provisoire d'Hébergement (CPH) avec le soutien des pouvoirs publics. Ces centres étaient répartis sur le territoire selon deux critères : la concentration des populations étrangères et la situation économique de la région. Ce dispositif a été ouvert aux autres nationalités à partir de 1975. De fait, dans les années 1970 et 1980, a été instauré un système de cogestion des centres d'hébergement locaux associant pouvoirs publics et associations et une contractualisation de la gestion de la réception entre acteurs publics et associatifs. Au cours de cette période, les mairies ont émergé comme actrices de l'hospitalité. De nombreuses municipalités rurales ont notamment été incluses dans le dispositif d'accueil des réfugiés issus d'Asie du Sud Est (Simon-Barouh 1989).

Les années 1990 ont été marquées par plusieurs tendances parallèles. L'échelle européenne a pris une place plus marquée dans l'arrivée des personnes en exil avec l'instauration de la politique européenne de l'asile, consécutive aux premiers accords de Dublin en 1990. En France, la distinction entre demandeurs d'asile et réfugiés statutaires a été introduite dans la législation en 1991. Elle a été accompagnée par la création d'institutions d'hébergement différentes, les Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), destinés à la nouvelle catégorie de population créée par la loi. De manière concomitante, les politiques d'asile ont connu en Europe une évolution sécuritaire. Cette évolution a eu pour effet une humanitarisation de la réception, dont témoigne la place de plus en plus importante tenue par les organisations humanitaires (Croix rouge, Médecin du Monde, Médecin Sans Frontières, etc.) dans la réception et l'accompagnement des personnes en exil. Ainsi, en 1999, le gouvernement français a ouvert le centre humanitaire de Sangatte pour rassembler les

migrants de passage à Calais sur leur route vers l'Angleterre. La gestion de ce centre fut déléguée à la Croix Rouge. Cette approche par les camps et l'humanitaire a également été déployée dans de nombreux pays européens et les dynamiques et lieux d'encampement des migrants aux frontières se sont disséminés sur l'ensemble du territoire continental. En Espagne, par exemple, la mise en place en 1999 du *Centro de Estancia Temporal de Inmigrantes* (CETI) de Melilla a introduit une division du travail dans laquelle les services de police prennent en charge l'examen de la demande d'asile tandis que des associations s'occupent des conditions de vie des personnes détenues. Ces mesures ont fait des organisations humanitaires un acteur de la gestion des personnes arrivant sur un territoire donné.

Les années 2000 constituent la quatrième étape de développement de l'accueil à l'échelle locale. Les collectivités territoriales, qui intervenaient déjà au cours des décennies précédentes (Hastings et al. 2021), y ont joué un rôle de plus en plus important à la faveur de trois tendances. En France comme ailleurs en Europe, le retrait de l'État des affaires locales a favorisé la montée en puissance des acteurs locaux, et notamment des municipalités. L'État s'est transformé en introduisant une logique de gouvernance multi-acteurs dans la conduite des affaires publiques. En France, la régionalisation de l'asile a fait des départements, puis des régions, les échelles de la redistribution des exilés. Par ailleurs, la diversification des dispositifs d'accueil a été appuyée sur l'échelon local et a favorisé une participation un peu plus franche des localités dans l'accueil des exilés. Outre le DNA, la France participe depuis 2008 aux programmes de réinstallation de réfugiés pilotés par le HCR et s'appuie pour cela essentiellement sur des villes petites et moyennes. Par ailleurs, quelques municipalités pionnières telles que Lyon, Strasbourg et Nantes se sont engagées spontanément en faveur de l'accueil des demandeurs d'asile et adhèrent à des regroupements de villes européens (Flamant 2014). La deuxième tendance à l'œuvre dans les années 2000 est relative au « tournant local » des politiques d'intégration européenne. Depuis le traité d'Amsterdam en 1997, l'intégration est devenue un domaine de compétence de l'Union européenne (UE). Pour autant, les États membres, attachés à leurs modèles d'intégration respectifs, se sont montrés réticents à voir les autorités européennes leur imposer un agenda. Face à ces obstacles politiques, l'UE a réorienté en partie son action en direction des communes, plus enclines à expérimenter de nouvelles approches en matière d'intégration des immigrés (Caponio et Borkert 2010). Pour ce faire, les autorités européennes ont mis en place en 2002 le programme de coopération urbaine URBACT qui soutient l'action de regroupement européens de municipalités. Ces développements ont accompagné la mise en place de ce que certains nomment une "gouvernance multi-niveaux" où les différents niveaux de gouvernement (UE, États, collectivités territoriales), interagissent en négociant leur rôle dans la prise en charge des exilés (Scholten 2013, Zapata Barrero et al. 2017). De telles modalités de gouvernance ont émergé dans les pays européens selon différents degrés de centralisation dans la prise de décision. Une étude comparative de Peter Scholten (2013) montre par exemple qu'en Grande-Bretagne, l'État central dissémine les demandeurs d'asile sur le territoire, mais laisse toute latitude aux acteurs locaux pour répondre aux besoins de ces populations. Aux Pays-Bas, cette même politique de répartition s'accompagne d'un plan d'insertion que les autorités locales sont tenues de suivre. Enfin, le renforcement du rôle des collectivités locales dans l'accueil des personnes en exil résulte dans cette décennie des années 2000 du développement de la diplomatie urbaine. Un nombre croissant de municipalités de toutes tailles (Viltard 2008) ont élaboré un agenda international afin de trouver des ressources financières (financements) ou politiques (légitimité) ou encore pour renforcer leur attractivité internationale. L'accueil et l'intégration des migrants sont des domaines d'intervention propices au développement de cet activisme international des municipalités. Les prises de position de maires se sont multipliées, des réseaux de villes ont

été créés à l'échelle internationale. Plusieurs exemples de ces réseaux de villes sont étudiés dans cet ouvrage : la coalition internationale des villes contre le racisme financé par l'UNESCO, le réseau des cités interculturelles du Conseil de l'Europe ou encore l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillant (ANVITA) en France illustrent cette émergence des collectifs urbains comme acteurs de l'accueil. L'investissement des collectivités territoriales dans les questions migratoires s'appuie sur ces trois tendances concomitantes. Il entraîne des configurations de pouvoir complexes, où se croisent acteurs publics (États, autorités nationales ou européennes) et privés (entreprises, organisations de la société civile, individus).

Mais ce n'est vraiment qu'à partir du milieu des années 2010 que les municipalités accueillantes se sont affirmées comme actrices-clé de la gouvernance de l'hospitalité. La construction de cette gouvernance a été consolidée dans les années 2015-2020, en réaction aux arrivées d'exilés du Moyen Orient, d'Afghanistan ou d'Ukraine. En France, de nouveaux types de structures ont été créés dans le dispositif national d'accueil qui, outre les Centres provisoires d'hébergement, les Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) et les Centres d'Hébergement d'Urgence (HUDA), inclut désormais des Centres d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES) ou encore les Centre d'Hébergement d'Urgence des Migrants (CHUM) - des Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) ont également existé pendant quelques années. Destinés à un hébergement temporaire, ces lieux participent à un traitement sélectif des individus, en fonction de leurs statuts administratifs, de leurs vulnérabilités ou de leur situation familiale. Ils sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain, et de plus en plus dans des communes situées en dehors des grandes métropoles (Berthomière et al., 2020). Le Schéma National d'Accueil, créé en 2016 et décliné en schémas régionaux, est venu renforcer l'objectif de répartition territoriale des structures d'hébergement et fixer des objectifs chiffrés d'hébergement au niveau des régions et des départements. La loi du 10 septembre 2018 (amendée en 2020 et 2022) ajoute à ces instruments de répartition des établissements d'hébergement un principe de répartition des personnes, à travers ce que l'Etat français appelle « l'orientation directive » : pour obtenir les différentes aides matérielles (dont un hébergement), les personnes en exil doivent accepter d'être réparties et logées dans une commune choisie par les autorités. Le local devient ici un enjeu de négociation politique, à la fois entre les autorités nationales et les communes d'implantation des structures d'hébergement, et entre les autorités nationales et les personnes exilées. Se met dès lors en place un cadre de gouvernance où les communes, bien que récipiendaires des infrastructures d'hébergement, ne sont pas systématiquement consultées.

Malgré ces développements, les capacités de l'Etat sont demeurées insuffisantes. Un ensemble disparate d'acteurs locaux s'est mobilisé pour tenter d'accueillir au mieux les nouveaux arrivants. Deux lieux sont emblématiques de cette dynamique : Paris, où les campements se sont multipliés ; Calais, où la « Jungle » a regroupé jusqu'à 10.000 personnes. Si de nombreuses initiatives sont apparues pendant ces années-là sur l'ensemble du territoire métropolitain, ces deux localisations peuvent être considérées comme les matrices de la gouvernance locale de l'accueil des personnes en exil en France. À Paris, un nouvel ensemble d'acteurs de la société civile s'est formé pour prendre en charge les migrants vivant dans la rue : collectifs d'habitants (Coutant 2018), nouveaux collectifs qui se démarquent des pôles des organisations traditionnelles communistes ou catholiques (Gardesse et al. 2022). La ville de Paris a cherché elle-même à pallier les insuffisances de l'État et s'est affichée comme « ville refuge ». La municipalité s'est notamment emparée de la gestion de la « bulle », nom donné au centre d'accueil ouvert par la préfecture pour canaliser et prendre en charge les personnes nouvellement arrivées (Hombert 2022). À Calais en revanche, la municipalité a soutenu pleinement la ligne sécuritaire adoptée par le gouvernement, ce qui a favorisé le développement de la « Jungle ». Cet espace a ensuite attiré un ensemble hétérogène d'acteurs

: individus venus spontanément apporter leur aide, acteurs historiques de l'accueil des migrants, collectifs anarchistes (dont le mouvement No border), organisations humanitaires mandatées ou non par l'État (Agier et al. 2018). En réaction à la ligne de la mairie de Calais, des mairies de la région ont réfléchi à un modèle alternatif et plus digne de l'accueil. Leur mobilisation a débouché en 2018 sur la création du principal regroupement de villes sur les questions migratoires en France, l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants.

Le milieu des années 2000 a donc été caractérisé par la structuration d'un « milieu » de l'accueil complexe et multiscale, où coexistent acteurs publics nationaux et locaux, organisations humanitaires, collectifs d'habitants et associations de toutes sortes. L'arrivée des Ukrainiens en 2022 a ouvert une phase d'intégration de ces différents acteurs sous la houlette de l'État. Les pouvoirs publics ont mis en place 80 « sas » de réception répartis sur le territoire vers lesquels les exilés ont été orientés, puis, de là, réorientés vers des habitants hébergeurs, des administrations ou des structures associatives supposées pouvoir répondre à leurs besoins en matière de logement, de santé, d'éducation ou de travail. La mobilisation consécutive aux arrivées des Ukrainiens a suscité une collaboration entre les différents acteurs de l'hospitalité. Ce moment semble aujourd'hui révolu.

1.3. Une analyse de l'accueil à l'échelle locale : expériences, processus, réseaux

Ce bref aperçu de l'accueil des étrangers façonné comme enjeu politique local permet de mettre en évidence les linéaments d'un cadre analytique. Nous avons vu que la fondation de l'Etat Nation sur le principe de souveraineté a fait de la réception des nouveaux venus une prérogative des gouvernements. Pourtant, au fil du temps, la prise en charge des exilés est devenue un enjeu local. C'est d'abord vrai pour des raisons que l'on pourrait qualifier d'infra-politique. La rencontre avec l'Autre est avant tout un réflexe ontologique qui place l'individu face à sa propre humanité. L'accueil procède d'une rencontre entre deux personnes et donc entre deux subjectivités. Elle fait de deux individus un « accueillant » et un « accueilli ». Un premier niveau d'analyse est donc celui de la subjectivité individuelle et la façon dont celle-ci est affectée par le processus de l'accueil. Mais si ce processus est devenu un enjeu local, c'est également pour des raisons politiques et économiques. Le « milieu accueillant » a connu une complexification croissante depuis la Seconde Guerre mondiale. Les grandes associations des années d'après-guerre, l'État dans les années 1970, l'UE et les organisations humanitaires dans les années 1990, les collectivités territoriales et les réseaux interurbains dans les années 2000, une nouvelle génération associative et les collectifs d'habitants dans les années 2010 sont autant de nouvelles catégories d'acteurs qui participent à ce champ de l'accueil. Le deuxième niveau d'analyse est donc celui de l'interaction entre ces différentes catégories d'acteurs collaborant ou en compétition autour de la réception des personnes en migration. Or ces mêmes acteurs sont de natures très différentes et seuls certains d'entre eux sont réellement des acteurs « locaux » tels que les petites associations ou les municipalités. D'autres sont d'envergures nationales (administrations nationales, grandes associations), voire internationales (institutions européennes, réseaux de villes internationaux, organisations internationales). Leurs interactions dessinent donc une gouvernance multiscale de l'accueil. Le troisième niveau d'analyse est par conséquent celui de ces localités mises en réseaux au sein d'un système d'échange et de circulation des normes et des ressources. Dès lors comment définir et opérationnaliser le local pour l'insérer dans un cadre d'analyse de l'accueil ? John Agnew (2011) propose de comprendre le local à partir de trois dimensions complémentaires : comme creuset d'une expérience vécue, comme espace où se produit une dynamique, comme constituant d'un canevas de relations liant différentes localités entre elles. Cette approche est particulièrement pertinente pour appréhender les processus de localisation et de politisation de la réception des personnes en exil. Nous nous appuyons dessus afin de proposer une

conception de l'accueil qui s'éloigne de la catégorie émique pour devenir une catégorie analytique.

En premier lieu, le local peut se définir comme échelle de l'expérience de l'accueil. Celui-ci est un geste éthique qui procède de la rencontre entre individus. Dit autrement, le local est, dans une conception phénoménologique, un contenant de l'expérience humaine de la rencontre avec les autres individus. Il est l'espace où se joue l'ensemble des processus éthiques de l'aller-vers, ou à l'inverse du rejet de l'Autre, inscrits dans la matérialité des dispositifs. La rencontre avec le réel façonne la subjectivité des individus. En deuxième lieu, l'accueil est le lieu d'une dynamique politique, un effort de régulation de la tension entre hospitalité et rejet. Le local peut alors être conçu comme une arène où se croisent et interagissent différentes catégories d'acteurs (migrants, agents publics, acteurs associatifs et habitants) qui construisent l'accueil en un problème collectif à gérer par la puissance publique. A ce titre, le local constitue une échelle d'action de la puissance publique, qui intervient sur le problème localement formulé. Le local devient dès lors l'échelle des dispositifs de gouvernance qui se greffent autour de la rencontre entre « accueillants » et « accueillis ». En troisième lieu, bien qu'agissant avant tout à l'échelle locale, ces acteurs sont le plus souvent inscrits dans un champ d'action qui dépasse le cadre local de la rencontre. Ce sont des acteurs multiscalaires (des associations nationales aux ancrages locaux multiples, des organisations internationales, des réseaux de villes, etc.), ou des acteurs dotés de ressources distantes dans l'espace et dans le temps (par exemple des migrants en contact avec leurs pairs dans d'autres lieux d'immigration ou des individus qui ont déjà eu des expériences de mobilisation solidaire en d'autres lieux). Par conséquent, le local ne peut se réduire à un contenant. Il se situe à la croisée de mouvements de personnes, de richesses ou d'informations qui le mettent en relation avec d'autres lieux ou d'autres niveaux d'action. Dans cette perspective, le local se comprend comme un nœud de réseau, comme un espace d'interconnexion. Il est une échelle de l'action publique inscrite dans une hiérarchie de la gouvernance multiniveaux (État, Union européenne, organisations internationales ou de la société civile). Il est aussi une émergence spatiale produite par un croisement d'acteurs, d'idées, d'argent et de biens (l'espace de la cité du projet, pour reprendre la terminologie de Boltanski et Chiappello, 2011).

Le livre repose sur le postulat selon lequel la présence de personnes en besoin d'accueil définit les espaces de l'accueil. En conséquence, aucun espace local n'est *a priori* extérieur à cette problématique et les contributions ici rassemblées portent sur des territoires et des espaces sociaux extrêmement diversifiés. Les chapitres analyseront la mise en relation des trois conceptions du local précédemment explicitées. Ils questionneront les modalités selon lesquelles une arène locale se nourrit de la circulation d'idées et d'acteurs au-delà des limites de la localité. Ils chercheront à comprendre comment les modèles de réception qui circulent s'incarnent - ou non - dans les réalités locales. Les contributions interrogeront également, dans une perspective inverse, les manières dont les acteurs utilisent leurs expériences locales et leur trajectoire biographique pour s'investir dans des arènes de discussions nationales et internationales. Partant de cette conception du local comme enjeu politique, le livre mettra ainsi en débat la notion d'accueil pour en explorer les acteurs, les ressorts concrets, les configurations sociales et spatiales, les expériences, mais aussi les ambivalences et les limites qui font du « non-accueil » une problématique indissociable de celle de l'accueil.

Les chapitres de ce livre sont regroupés en trois parties reposant sur cette triple grille analytique. Le dialogue entre les chapitres dégage quatre enseignements principaux sur ce qu'est l'accueil local des exilés.

II. Le local : une politique contemporaine de l'accueil

Espace vécu, arène de formulation d'un problème social et d'interactions entre acteurs, nœud de réseau : ces trois approches de l'accueil structurent les trois parties de l'ouvrage. Pris ensemble, les chapitres dessinent les contours d'une politique contemporaine de l'accueil. Elle se caractérise d'abord par le rôle essentiel joué par l'échelon local. Comme l'écrit Michel Hastings, l'accueil est « une expérience idiosyncrasique, l'expression localisée de pratiques sociales et culturelles indigènes » (2021, p. 65). Il peut dès lors se comprendre comme informé par les lieux dans lesquels il se déroule, issu de la conjonction d'interventions d'acteurs multiples. Mais ces lieux de l'accueil ne sont pas des entités closes sur elles-mêmes. Ce sont des unités d'un ensemble plus vaste qui dépasse les frontières, locales comme nationales. La politique de l'accueil dessinée par les dispositifs et leurs emboîtements serait dès lors une politique transcalaire et réticulaire.

L'accueil se caractérise ensuite par une politique marquée par la diversité des catégories d'acteurs : simples habitants, bénévoles, militants, travailleurs sociaux ou professionnels extérieurs au champ des migrations et de l'asile, agents de l'Etat ou élus locaux, voire des migrants eux-mêmes. Tous ces acteurs sociaux sont en coprésence à l'échelle locale, se confrontent et, parfois, collaborent pour la réception des personnes en migration. Loin des approches centrées sur les dispositifs publics, l'hospitalité émerge par ailleurs, à la lecture des contributions, comme structurée par un *continuum* entre le formel et l'informel. Ce *continuum* caractérise une juxtaposition entre deux types de gouvernance - multiniveaux et interstitielle.

II.1. Le lieu compte

Un des partis pris de l'ouvrage est de mettre en dialogue des recherches menées sur des localités aux caractéristiques sociales, politiques, économiques et environnementales très diversifiées. Les chapitres montrent que les propriétés des lieux ont des effets évidents à la fois sur la manière dont la réception de personnes en migration est thématifiée à l'échelle locale, prise à bras le corps par celles et ceux qui se sentent concernés ou le sont du fait de leur profession, et vécue et interprétée par celles et ceux qui arrivent en une localité donnée. Ainsi, si l'hospitalité est aujourd'hui un enjeu social et politique pour une grande part des territoires en France et en Europe, cet enjeu présente à la fois des facettes générales, qui se retrouvent partout - accès à l'hébergement et plus largement aux droits, portée de l'action publique, engagement citoyen, part du libre arbitre et des contraintes de divers ordres dans les trajectoires des personnes en migration - et des déclinaisons locales.

La scène politique locale et les positions et actions des mairies jouent un rôle déterminant. Cela peut sembler une évidence, et pourtant cela n'en est pas une, tant les politiques migratoires restent largement une prérogative de l'Etat. Les chapitres de Louise Hombert sur Barcelone, d'Amandine Desille sur Amadora montrent comment les municipalités prennent une part active dans cet accueil. Leurs contributions éclairent aussi toutes les difficultés et ambivalences d'une telle entreprise. A leur tour, Camille Gourdeau et Evangeline Masson Diez montrent que les positions des mairies ont des effets sur la manière dont les collectifs militants définissent leur posture et leur éthique de l'engagement. Leur rapport au politique se modèle différemment selon les localités. L'étude menée à Avignon par Annaelle Piva, Jérémy Baudier, Delphine Leroy, Evangeline Masson Diez et Amandine Spire conforte cette analyse, tant la posture choisie par l'association locale Rosmerta peut se définir comme un « interstice négocié » de la ville - selon les mots des auteurs -, évoluant au gré des relations avec la mairie, mais aussi avec l'Évêché et les autres acteurs locaux de l'hospitalité. Enfin, Rafik Arfaoui, puis Anouk Flamant et Thomas Lacroix expliquent que la position des maires et élus locaux peut se nourrir elle-même des caractéristiques des lieux : dans une région englobant des territoires fragiles - isolés et en déprise démographique et économique - telle qu'Auvergne-Rhône-Alpes, ils n'hésitent pas à faire de l'ouverture de centres

d'hébergement et de l'arrivée de personnes en exil un instrument de revitalisation des territoires. En sens inverse, certains d'entre eux prennent argument de ces fragilités territoriales pour refuser d'accueillir des populations en migration.

La configuration géographique locale intervient dans la formulation de la problématique de l'accueil. La matérialité en est un premier aspect : la politique de déploiement des dispositifs d'hébergement, bien que toujours insuffisante, a fait de la disponibilité en logements et/ou en lieux d'hébergement collectifs (anciennes colonies de vacances, anciennes gendarmeries...) un facteur clé de la réception de personnes en migration. Les communes qui voient arriver des populations en exil sont en bonne partie des communes qui disposent d'un tel capital, ce qu'illustre dans les pages qui suivent Rafik Arfaoui. Mais plusieurs des chapitres insistent sur l'aspect inverse du phénomène : l'absence de dispositifs d'hébergement ou l'impossibilité, pour une part importante des personnes en exil, d'y accéder. La matérialité devient dès lors celle des campements, des squats, des canapés ou des chambres prêtés par des proches ou des habitants accueillants. S'agit-il encore d'une matérialité de l'hospitalité ? Plusieurs chapitres positionnent d'emblée cette matérialité-là du côté du « non-accueil ». Pauline Doyen, Annaelle Piva et Oriane Sebillotte démontrent cependant que ces lieux, malgré leur pauvreté, leur marginalisation dans l'espace urbain et leurs effets délétères sur la santé mentale, participent pleinement des « infrastructures d'arrivée », ces « parties de la fabrique urbaine auxquelles les nouveaux arrivants sont liés à l'arrivée, et dans lesquelles leurs mobilités futures, locales ou translocales, sont produites ou négociées » (Meeus, Arnaut, van Heur, 2019, p. 1)⁵. Ce sont des lieux ressource, où se déploient nombre d'interactions et de contacts sociaux que les personnes en exil mobilisent, et dont les perceptions et expériences participent aux prises de décision et à l'orientation des trajectoires.

Ce n'est pas seulement la matérialité en soi qui compte, mais également la subjectivation des conditions matérielles de l'accueil. C'est vrai pour les personnes en migration. Camille Gardesse pointe le rôle majeur de la précarité matérielle dans la souffrance psychologique des exilés. Par ailleurs, le lieu est un élément décisif des arbitrages résidentiels des exilés. Soazig Dollet analyse les trajectoires de bénéficiaires d'une protection qui ont pu être hébergés par l'Etat et les motivations qui les poussent à rester ou à déménager de la localité dans laquelle ils ont été installés. Elle avance que leurs décisions prennent en considération les opportunités que cette localité offre - notamment en termes d'emploi et de formation -, tout comme les relations émotionnelles nouées avec cette localité. Ainsi, comme elle l'écrit, « le lieu [et sa perception] compte[nt] » dans l'accueil. Mais c'est également vrai pour les organisations accueillantes. Les petites communes analysées par Rafik Arfaoui montrent que la peur de la dépopulation et de la vacance (des logements, de la main-d'œuvre, des écoles...) sont de puissants motifs de l'hospitalité en milieu rural. Au-delà de la vacance, c'est aussi l'effet de la présence sur la subjectivité des acteurs qui peut être un motif d'action. Isabelle Coutant a expliqué que l'engagement des habitants peut être déclenché par l'irruption dans le voisinage de migrants en situation de grande précarité (Coutant 2018). Notre ouvrage confirme et étaye cette analyse. La proximité spatiale comme la visibilité de la présence de personnes en migration sont des facteurs déterminants de l'engagement citoyen. A Ouistreham comme à Paris ou Avignon, les trajectoires d'engagement et la mobilisation se déclenchent à la faveur de la rencontre des habitants avec des migrants dans leur espace quotidien. Céline Véniat explique que la proximité intervient également sur le déploiement des activités de certaines associations à Grenade, qui se présentent avant tout comme des associations de quartier, ancrées localement. Morgan Lans montre que cet ancrage local n'est

⁵ «We broadly define arrival infrastructures as those parts of the urban fabric within which newcomers become entangled on arrival, and where their future local or translocal social mobilities are produced as much as negotiated.»

cependant pas suffisant pour comprendre les logiques à l'œuvre, qui restent en partie configurées par les politiques nationales et des dynamiques internationales. La proximité et la visibilité des personnes en exil sont également des enjeux pour les pouvoirs publics, enjeux qu'ils traitent bien trop souvent par le démantèlement des camps et la dispersion des exilés (Babels, 2018 ; Gardesse et al., 2022).

II.2. L'accueil local dépasse le local

Les acteurs multiscalaires qui interviennent dans les dynamiques de réception de personnes en exil connectent les lieux avec d'autres espaces et d'autres échelles. Le local doit dès lors être considéré comme inscrit dans des processus à la fois transcalaires (influence des échelles les unes sur les autres, voir Djament-Tran 2015) et réticulaires. Les travaux présentés dans cet ouvrage suscitent donc une réflexion sur l'emboîtement des échelles de l'accueil.

L'expérience des acteurs sociaux est généralement appréhendée à l'échelle microsociale des relations interpersonnelles et du rapport à l'espace : espaces vécus, parcourus, mais aussi espaces représentés et perçus (Di Méo, 2000 ; Chivallon 2000). Mais aborder l'accueil par le biais de la subjectivité des acteurs révèle aussi de la circulation entre les échelles, de la juxtaposition, de la coprésence de celles-ci, dans la mesure où le sujet peut incorporer, par ses capacités cognitives, son positionnement social et les politiques dont il fait l'objet, les différentes échelles de l'expérience géographique. Non seulement les processus scalaires relèvent d'une construction sociale, perpétuellement évolutive dans l'espace et dans le temps, mais ils font des échelles les plus fines de l'expérience le creuset des dynamiques de pouvoir (Marston, 2000 ; Schmoll, 2014). L'attention portée à l'individu, à l'acteur, va de pair avec l'idée d'autonomie, de libre-arbitre et de capacité à la réflexivité. Or, les situations sociales, sur lesquelles les auteurs du livre travaillent, sont caractérisées par l'existence de dispositifs destinés à limiter l'autonomie du sujet, ou à l'inverse à la soutenir. Le propos général a par conséquent pour enjeu d'envisager les articulations entre rapports de pouvoir et expériences.

Les chapitres de l'ouvrage présentent différentes formes d'emboîtement d'échelle. La contribution de Camille Gourdeau et Evangeline Masson Diez envisage l'accueil à une échelle « micro-locale » de la commune tout en portant le regard sur la sphère infra-locale de l'espace domestique en relation avec des politiques locales et nationales. Le chapitre aborde l'hospitalité chez soi, dans l'espace intime, à travers la pratique d'hébergement chez des particuliers, issue de la volonté de contrecarrer tout à la fois une politique nationale perçue comme défailante et une politique locale perçue comme insuffisante ou répressive. Ce texte met en lumière la difficulté à accueillir malgré la bonne volonté initiale des accueillants. L'intrusion du quotidien de la migration dans la sphère domestique crée des épreuves pour les personnes qui hébergent : outre la cohabitation avec des inconnus, elles se confrontent au vécu des exilés, comme aux pratiques de l'Etat. Ces épreuves font basculer les registres de l'engagement, avec pour certains des bénévoles un repli sur un accompagnement individuel, pour d'autres un désengagement. Si « changer son quotidien ne suffit pas à changer le monde, et la politique », comme l'écrivent les auteures, l'échelle domestique se révèle à la fois échelle de l'hospitalité et échelle du renoncement à faire hospitalité. Le chapitre consacré à l'association Rosmerta à Avignon conforte cette lecture et montre à quelle point le micro-local, ici appréhendé à l'échelle de l'immeuble transformé en squat, est traversé de dynamiques contradictoires. Conçu comme lieu d'accueil inconditionnel, il est aussi lieu de normalisation des conduites : sa pérennité repose en partie sur l'engagement de chacun dans la co-gestion du lieu, et sur son invisibilité dans le tissu urbain proche par la discrétion de ses habitants. Les tensions qui entourent sa gestion et son avenir provoquent, là aussi, un désengagement de certains des bénévoles. La rue, le voisinage, le quartier émergent comme autre échelle structurante des dynamiques de réception des personnes en exil au niveau micro-

local. Morgan Lans explique comment, à Bilbao, une partie des partenariats entre associations d'aide aux migrants repose sur une logique géographique. Leur mission est de traiter des enjeux propres à un territoire donné - généralement un quartier -: dynamiser ce territoire ou résoudre un problème qui s'y pose. Les divisions de l'espace local font par conséquent l'objet de réflexions et d'actions spécifiques en vue d'accueillir les nouveaux arrivants. Mais l'auteur conclut que ce qui se déroule dans ces quartiers est en partie configuré par des logiques nationales ou supra-nationales, pas plus que le local, le micro-local ne peut s'extraire de dynamiques transcalaires. Céline Véniat expose de son côté que l'inscription dans le quartier est une ligne de distinction de certaines associations qui interviennent auprès des migrants à Grenade. Ces associations sont animées par des résidents et des organisations religieuses implantées localement. Une logique de proximité prévaut également dans le lien établi aux personnes en migration, qui vivent souvent dans la rue dans les quartiers d'intervention des structures associatives. Cet ancrage local va de pair avec une posture critique vis-à-vis de la politique de l'Etat espagnol, posture que n'entretiennent pas les autres associations qui gèrent des lieux d'hébergement publics.

Ces quelques éléments démontrent que l'accueil ne peut se comprendre uniquement à l'échelle locale, communale. Et inversement, les dynamiques nationales et internationales sont tributaires des situations locales. Aucune des échelles géographiques n'est travaillée par une logique homogène et autarcique : on observe au contraire une forme d'interdépendance scalaire dans les dynamiques considérées.

Une autre forme de relation interscalaire est produite par les circulations d'acteurs. Un autre exemple de situation micro-locale est étudié par Camille Gardesse avec la « permanence psy » de Médecins du monde. Elle montre l'existence de circulations entre cette permanence et d'autres lieux inscrits d'arrivée dans l'agglomération parisienne. Ces circulations sont d'abord celles des médecins, qui pratiquent "l'aller-vers" (Siffert, 2023) au bénéfice des personnes en besoin d'aide pour tenter de rapprocher les migrants en grande précarité du système de santé mentale. Ce sont aussi les circulations des destinataires du soin, qui se déplacent pour venir à la permanence psy, et ce malgré les risques auxquels ils s'exposent pendant leurs déplacements. Le chapitre de Doyen et al. attire également l'attention sur ces circulations, entre lieux formels et informels. L'accueil met en relation un ensemble de micro-lieux qui, reliés les uns aux autres par des circulations, dessinent l'échelle locale. Arfaoui et al. expliquent pour leur part que les bénévoles qui se mobilisent en faveur des exilés ont souvent eux-mêmes vécu une mobilité résidentielle, et qu'ils s'appuient sur des relations établies dans d'autres lieux pour aider dans leur lieu de vie actuel. La problématique des circulations générées par la réception des personnes en migration est abordée par d'autres auteurs sous l'angle des échanges d'informations, de savoirs, de savoir-faire. Ces circulations immatérielles procèdent des logiques transcalaires de l'accueil au même titre que les circulations de personnes. Louise Hombert explique par exemple que la stratégie de Barcelone pour se positionner en *leader* des « villes-refuges » passe par l'importation de connaissances et de pratiques depuis l'Allemagne, puis sur la diffusion hors de la métropole de ses propres préceptes et savoir-faire. La mobilisation de la « méthodologie anti-rumeurs » par Amadora au Portugal, étudiée par Amandine Desille, relève d'une telle circulation, entre villes mais aussi entre pays. Ces deux auteures montrent que de tels échanges n'ont cependant rien de novateur : s'ils permettent à certaines municipalités de construire leur image de villes innovantes et de nourrir un plaidoyer politique en faveur de l'accueil, ils relèvent en fait d'échanges habituels entre villes.

Enfin, l'ouvrage analyse les retombées locales de réseaux qui mettent en relation des localités : des réseaux de villes d'une part, des réseaux sociaux d'autre part. Notre propos étaye donc le postulat selon lequel le milieu accueillant est "un réseau de réseaux aux configurations localisées" (Hastings, 2021, p.67). Arfaoui et al. concentrent leur étude sur les

réseaux relationnels de militants qui constituent un « capital réticulaire ». Ils montrent comment se constituent de tels réseaux au fil des trajectoires biographiques : ces liens sont avant tout professionnels, associatifs, amicaux et familiaux. Les réseaux préexistants à l'engagement sont mobilisés pour celui-ci ; mais l'engagement entraîne la constitution de nouvelles dynamiques réticulaires. Le capital réticulaire est donc à la fois ressource et produit de l'engagement. Surtout, les auteurs montrent que ces réseaux sont ancrés dans des territoires, ceux de la mobilisation ou des territoires fréquentés dans d'autres étapes de la trajectoire biographique. Ils contribuent à la production d'un « capital d'autochtonie » (Retière, 2013). Mais celui-ci n'existe que s'il est reconnu par les autorités avec lesquelles certains des bénévoles acceptent d'être en relation pour défendre des exilés. Tisser des relations avec les autorités pourtant critiquées fait partie inhérente des modes d'action locaux en faveur de l'hospitalité.

Aborder la réticularisation de l'accueil nous conduit à nous interroger sur une forme de mondialisation sous-jacente. Le chapitre de Thomas Lacroix et Grégoire Le Campion montre à quel point cette géographie de l'accueil est mondialisée. De San Francisco à Montreuil, de Cape Town à Kawasaki, cette dynamique concerne des lieux qui n'ont, *a priori*, aucun lien entre eux. Le chapitre de Jérémy Pasini pointe un acteur clé de cette mondialisation des réseaux de l'accueil : les opérateurs internationaux. En effet, l'UNESCO et d'autres organisations internationales, l'Union européenne ou le Conseil de l'Europe incitent les municipalités à s'engager en faveur des personnes en migration. Mais cet agenda international de l'accueil ne suffit pas à comprendre pourquoi tant de municipalités répondent à cet appel des organisations internationales. La mise en perspective de plusieurs des chapitres consacrés à l'engagement des acteurs locaux montre que cet intérêt commun résulte de conditions locales similaires : présence de personnes migrantes en situation précaire, manque de volonté et de moyens publics, développement de partenariats multiacteurs... Les conditions générales produisent des effets similaires dans des localités différentes. Les lieux comptent, y compris pour expliquer cette forme de mondialisation de l'accueil qui est à l'œuvre.

II.3. Des configurations d'acteurs de plus en plus complexes

Les politiques d'accueil en France et en Europe sont travaillées par la diversification des acteurs intervenant en faveur des personnes en besoin d'hospitalité. Le présent ouvrage analyse les modes relationnels et les interactions entre ces différentes catégories d'acteurs. L'analyse livrée porte sur ce que font et vivent des catégories de personnes très diversifiées. Plus largement, elle interroge les retombées de cette diversification sociale sur les modalités de l'accueil ou du non-accueil. Elle affirme que l'accueil à l'échelle locale n'est pas uniquement l'apanage de l'Etat et de ses services déconcentrés, ou de ses délégués officiels, ni même des communes. C'est parce que l'Etat, et avec lui les frontières entre le public et le privé, le formel et l'informel, ont changé, et que ses mutations ont ouvert les dynamiques de la réception des nouveaux arrivants à des protagonistes de plus en plus divers, que l'hospitalité est devenue un enjeu politique local.

Les chapitres analysent les positions, choix et actions de groupes dont la présence a largement modifié ces dynamiques. Il s'agit de groupes auxquels l'Etat a formellement ou *de facto* délégué certaines de ses compétences et responsabilités, et qui relèvent de la société civile : de simples habitants, d'autres plus militants, qui se mobilisent et souvent s'organisent en associations pour remplir des missions que l'Etat ne remplit pas ou peu. Ces acteurs ont fortement attiré l'attention des chercheurs depuis une petite dizaine d'années et leur présence dans toutes les localités ici étudiées confirment qu'ils sont partie prenante des « milieux accueillants ». Quelques chapitres identifient les traits sociologiques de ces bénévoles. Qu'il s'agisse essentiellement de femmes, primo-engagées, de catégories socio-professionnelles diversifiées (dans la contribution de Camille Gourdeau et Evangeline Masson Diez) ou de

retraités doté d'un certain capital professionnel et culturel s'engageant en couple (dans le texte de Rafik Arfaoui, Soazig Dollet, Anouk Flamant, Aude-Claire Fourot et Christine Lelévrier), les recherches montrent que les profils sociologiques sont très variables; et surtout, qu'ils changent d'une localité à l'autre. Ainsi, il devient difficile d'identifier une figure-type du ou de la bénévole engagé(e) localement auprès des exilés. Le parti pris de l'ouvrage était également de considérer des catégories de personnes plus rarement insérées dans les recherches. Nous avons d'emblée envisagé les personnes en exil elles-mêmes comme des actrices de l'accueil, et non comme de simples bénéficiaires des politiques publiques. Les textes de Camille Gardesse, Céline Véniat, Soazig Dollet et de Pauline Doyen, Annaelle Piva et Oriane Sebillotte s'attachent à rendre compte de ce que les exilés font pour être « accueillis ». De la fréquentation de lieux-ressources qui leur sont dédiés (la permanence psychiatrique de Médecins du Monde à Paris, des accueils de jour à Grenade) aux stratégies d'accès à l'hébergement institutionnel par la présence sur des campements avant des évacuations, ou encore au choix de quitter des structures d'hébergement et de revenir à la rue pour pouvoir fréquenter un cours de sport, les auteures montrent que les personnes en migration savent appréhender les contraintes auxquelles elles sont soumises, y répondre et adapter leurs trajectoires. Par ailleurs, documenter le rôle des réseaux de villes a permis d'éclairer ce que font d'autres protagonistes : des organisations internationales, des experts, des chercheurs, ou encore des personnalités politiques de premier plan. Anouk Flamant et Thomas Lacroix expliquent que la création de l'Anvita puis la consolidation de son action ont reposé sur des échanges réguliers entre les élus locaux à l'initiative du réseau, des chercheurs et des organisations de la société civile. Jérémy Pasini expose, quant à lui, le rôle déterminant de l'Unesco et de ses bureaux en Afrique orientale dans la constitution de la Coalition des villes africaines contre le racisme et les discriminations. Ainsi, la collection de textes éclaire la diversification toujours croissante des acteurs engagés dans les dynamiques locales d'hospitalité. Cette diversification a pour corollaire que les professionnels de l'accueil, ceux qui ont pour mission officielle de mettre celui-ci en œuvre, ne représentent qu'une petite partie de ce creuset social local.

Les chapitres analysent les relations qui se nouent et se dénouent entre les différentes catégories d'acteurs. Or, chacune des configurations locales étudiées met en jeu un ensemble particulier: des bénévoles, des personnes hébergées, l'Eglise catholique et la mairie Avignon (dans le texte d'Annaelle Piva, Jérémy Baudier, Delphine Leroy, Evangeline Masson Diez et Amandine Spire); des médecins et des exilés (Camille Gardesse); des experts, dont certains sont d'anciens élus locaux, et des employés d'associations chargés d'appliquer des politiques à destination des étrangers à Amadora (Amandine Desille), ou encore des élus de grandes villes africaines en relation avec les employés de l'Unesco (dans le chapitre de Jérémy Pasini). L'arène locale de l'accueil se construit au croisement des dynamiques complexes et évolutives qui se déploient, entre ces catégories d'acteurs comme entre les membres qui les composent. Les réflexions sur les réseaux de villes abordent un premier enjeu de cette complexité actorielle: comment faire converger les membres vers un objectif commun, une vision commune, un horizon partagé? Jérémy Pasini propose la notion d'opérateur pour qualifier ce rôle d'entité fédératrice, chargée de rassembler en dépit des divergences d'intérêt. Anouk Flamant et Thomas Lacroix voient dans cette fonction le cœur de l'activité de l'Anvita, dont l'objectif principal est de regrouper des communes pour faire face à la conjoncture migratoire et politique. Plusieurs chapitres expliquent en outre comment, à partir d'un objectif initialement partagé, les relations entre acteurs peuvent se tendre. Le texte consacré à l'association Rosmerta à Avignon est particulièrement détaillé sur ce sujet : il montre comment des rapports de pouvoir internes au groupe des bénévoles se cristallisent face à la difficulté de la gestion quotidienne du lieu d'accueil et des perspectives différentes sur les relations à entretenir avec les institutions locales. Ces tensions affectent la dynamique

générale et la possibilité de choisir un futur satisfaisant pour tous. Rafik Arfaoui, de son côté, met en avant l'évolution des relations entre les élus locaux et les travailleurs sociaux des centres d'accueil pour exilés. Les élus, pour partie à l'initiative de l'ouverture des centres, sont des relais des travailleurs sociaux auprès des représentations de l'Etat et des bailleurs de logements. Toutefois, lorsque le fonctionnement quotidien des centres pèse trop lourd sur les professionnels et que ceux-ci demandent des changements aux élus, des désaccords apparaissent et les élus font passer leurs priorités devant les demandes des travailleurs sociaux. La confrontation est également présente dans plusieurs des chapitres. Elle émerge de la contribution de Camille Gourdeau et Evangeline Masson Diez sur l'engagement de bénévoles à Paris et Ouistreham, qui fait ressortir le poids de la désillusion face à la découverte de la réalité des conditions faites aux migrants. Cette désillusion a des conséquences sur l'engagement, qui peut dès lors suivre des trajectoires divergentes, allant dans certains cas vers une politisation plus marquée, dans d'autres cas vers une dépolitisation de l'action. D'autres modes relationnels sont mis en avant dans le livre. L'instrumentalisation en est un. Il ressort notamment du chapitre sur Amadora rédigé par Amandine Desille, lorsqu'elle explique comment la mairie « récupère » des activités et actions menées par les associations locales pour les inscrire dans son bilan d'activité auprès des programmes et réseaux d'accueil des étrangers. Soazig Dollet relève pour sa part que les exilés acceptent mieux leur « orientation » dans le dispositif d'hébergement si leurs demandes ont été entendues et satisfaites par les travailleurs sociaux ; elle n'emploie pas le terme d'instrumentalisation, mais pointe des compétences relationnelles mobilisées pour atteindre ce qui est recherché. Enfin, l'évitement fait partie des dynamiques observées. Il surgit lorsque des bénévoles sont épuisés ou découragés et quittent l'action (voir la contribution Rafik Arfaoui, Soazig Dollet, Anouk Flamant, Aude-Claire Fourot et Christine Lelévrier). Ou encore lorsque la question de l'inconditionnalité de l'accueil, pourtant mentionnée dans la charte de l'Anvita, ne fait l'objet d'aucun débat entre ses membres (Anouk Flamant, Thomas Lacroix) alors que d'autres dynamiques relationnelles achoppent dessus et révèlent à quel point cette problématique reste clivante.

Finalement, il ressort des analyses qu'aucune de ces configurations n'est neutre ou stabilisée. Lorsque des tendances à la technicisation, à l'humanitarisation et à la dépolitisation sont pointées, elles coexistent localement avec des logiques différentes voire opposées. L'accueil au local serait ainsi caractérisé par cette coprésence actorielle et relationnelle.

II.4. Gouvernances de l'accueil et construction d'un continuum entre formalité et informalité

La diversification du milieu de l'accueil résulte de la volonté des acteurs de répondre à des situations évoluant au gré des changements politiques (changement de majorité municipales ou de politique gouvernementales) ou migratoires (évolution de la composition des flux ou des routes). Cette diversification produit des configurations instables, évolutives. Or, selon nous, cette instabilité apparente cache un ordre politique fait d'un emboîtement de gouvernances. L'eupéanisation des politiques migratoires a donné lieu à la mise en place d'une gouvernance multiniveau. Ce concept a été forgé par Liesbet Hooghe et Gary Marks (2001) pour qualifier le mode d'action politique au sein de l'Union européenne. Il fut plus récemment importé dans l'étude des politiques d'accueil et d'intégration (Scholten 2013, Zapata Barrero et al. 2017). La gouvernance multiniveau postule que le processus de production et de mise en œuvre des politiques publiques est un processus dans lequel les différents niveaux de gouvernement (supra-, infra- et national) jouent un rôle effectif. A chacun de ces niveaux les différents acteurs interagissent pour négocier leurs rôles respectifs. Les auteurs distinguent deux formes de relations : la dimension verticale qui lie entre eux les différents échelons des pouvoirs publics, et la dimension horizontale qui fait lien entre acteurs publics et privés (incluant les organisations de la société civile). La présence d'instances de

coordination est l'une des marques de la gouvernance multiniveau. Les plateformes réunissant représentants associatifs et municipaux analysées par Morgen Lans à Bilbao, Bordeaux et Aarhus illustrent ce type d'interaction.

Or, ce mode de gouvernance n'épuise pas ce qui se joue au niveau local. Les travaux montrent en effet que l'engagement des acteurs précède bien souvent les collaborations, et non l'inverse. C'est particulièrement vrai pour les collectifs d'habitants (voir les chapitres de Camille Gourdeau et Evangeline Masson Diez, ou de Annaelle Piva et al.). Mais également pour les municipalités et réseaux de villes qui se mobilisent spontanément à la faveur d'une crise politique ou d'un événement local (Thomas Lacroix et Grégoire Le Campion, Anouk Flamant et Thomas Lacroix). Ces mobilisations montrent l'existence de ce que l'on pourrait appeler une « gouvernance interstitielle », dans le cadre de laquelle les acteurs de terrain interviennent pour compenser l'inaction des institutions publiques. C'est le vide laissé par les échelons supérieurs de l'action publique qui structure l'accueil au niveau local. Il convient donc d'envisager un emboîtement des niveaux de gouvernance pour comprendre les modalités particulières de politisation de l'accueil au niveau local. Le champ de l'action spontanée des acteurs varie au gré du retrait ou à l'inverse de la montée en puissance des politiques publiques.

Cet emboîtement se lit à travers l'existence d'un *continuum* mouvant entre les secteurs formels et informels de l'accueil. L'accueil institutionnel n'existe en réalité pas sans son double négatif. L'accueil au local apparaît donc comme une combinaison, une cohabitation du formel (que l'on peut identifier dans les politiques publiques, leurs procédures formalisées, leurs acteurs clairement identifiés) et de l'informel. Deux chapitres abordent les plus informels et précaires des espaces de l'accueil : les squats, les campements (Doyen et al.), les hébergements chez des tiers (Gourdeau et Masson Diez). Ils démontrent que ces lieux sont une production institutionnelle, en ce qu'ils sont une conséquence directe du sous-dimensionnement de l'offre d'hébergement par l'Etat. Les carences des dispositifs publics impriment leur marque dans les subjectivités. C'est vrai pour les personnes en migration pour lesquelles se généralisent les vulnérabilités résidentielles. Ces personnes subissent des problèmes de cohabitation spécifiques, de mobilités quotidiennes anxiogènes, d'une confrontation régulière avec les forces de l'ordre. C'est également vrai pour les personnes accueillantes qui oscillent entre colère et lassitude face à l'absence d'amélioration des conditions d'accueil. Ces deux textes portent également le regard sur les lieux-charnières, ceux qui font la transition entre cette informalité et des lieux d'accueil plus formels. La « permanence psy » de Médecins du monde étudiée par Camille Gardesse est un de ces lieux, un espace de sécurité psychique et physique dans lequel les exilés peuvent reprendre des forces avant de retourner dans la ville. Pauline Doyen, Annaelle Piva et Oriane Sebillotte identifient pour leur part le rôle des gares et gares routières, des quartiers qui les entourent, comme de certaines centralités migrantes ou même de certains campements, comme des « points nodaux », c'est-à-dire des lieux de rencontre de différents réseaux (relationnels, matériels, virtuels) qui permettent aux migrants d'obtenir des informations, de rencontrer des intermédiaires qui faciliteront leur accès aux dispositifs formels. La trajectoire de l'association Rosmerta à Avignon illustre par ailleurs comment un espace d'accueil informel peut suivre une trajectoire de formalisation et d'institutionnalisation : initialement en marge des hébergements institutionnels locaux, ce squat prend au fil du temps place dans le tissu local. Les bénévoles entretiennent toutefois une position interstitielle, à la fois institutionnelle et urbaine, qui crée un équilibre fragile et instable entre ouverture et fermeture, lieu de vie et lieu d'action militante.

Ces positions liminales n'existent que parce que certains individus font la transition entre le formel et l'informel et cherchent à faire sortir les exilés de l'informalité - qui est aussi celle des statuts administratifs et des procédures. Cette fonction justifie l'engagement de

certains de ces intermédiaires, principalement les bénévoles, militants ou simples habitants. L'informalité de la rencontre avec les personnes exilées peut alors coexister avec des relations plus ou moins formelles à d'autres acteurs de l'accueil. Rafik Arfaoui, Soazig Dollet, Anouk Flamant, Aude-Claire Fourot et Christine Lelévrier mettent bien en lumière comment des personnes qui s'engagent auprès des exilés peuvent mobiliser de façon informelle des réseaux professionnels créés dans des périodes antérieures de leur vie, tout comme des réseaux de voisinage relevant d'un certain ancrage local. Mais leur texte montre aussi que la disposition à créer des relations avec les représentants de l'Etat crée une ligne de rupture entre bénévoles : certains acceptent cette orientation et acceptent aussi d'être sur un mode relationnel plus formel avec les autorités publiques (par exemple en échangeant régulièrement sur une situation) quand d'autres la refusent.

Plus largement, les réseaux de villes, analysés par plusieurs chapitres, rendent visible un pan de l'action municipale jusqu'alors peu reconnu. Le texte de Louise Hombert sur Barcelone éclaire bien comment le développement d'une solidarité inter-urbaine en direction des exilés par l'ancienne maire Ada Colau repose sur le passage de pratiques peu institutionnalisées et formalisées, telles que la promulgation de manifestes, l'échange de représentants des mairies pour favoriser l'échange de savoirs et de bonnes pratiques, des aides directes de ville à ville, discrètes et peu rendues publiques, à la structuration des réseaux de villes. Ceux-ci présentent en effet des relations plus formalisées et plus durables entre villes. L'histoire de la constitution de l'Anvita, retracée par Anouk Flamant et Thomas Lacroix, étaye ce propos. Issu d'un ensemble d'initiatives éparées, venues notamment des relations interpersonnelles entre élus de même tendance politique, ou élus et chercheurs, ce réseau a pour ambition principale de construire un champ d'acteurs, légitime à la fois auprès de la société civile et des institutions publiques. Ces analyses sont complétées par Amandine Desille, qui explique aussi à partir de l'importation par la ville d'Amadora de la « méthodologie anti-rumeurs » élaborée à Barcelone, comment l'adoption de cette méthodologie sert avant tout à structurer et à rendre public le travail déjà effectué par les associations locales en direction des étrangers. Ces deux chapitres convergent vers le constat selon lequel la participation à des réseaux sert davantage à travailler l'image publique de la ville qu'à innover en termes de mesures effectives à destination des personnes en exil.

Bien que consacrées à des niveaux d'action différents - l'interpersonnel, ou l'interurbain -, les contributions confortent par conséquent l'hypothèse avancée dans leur chapitre par Pauline Doyen, Annaelle Piva et Oriane Sebillotte: l'accueil à l'échelle locale est constitué d'un *continuum* entre l'informel et le formel.

En première lecture, l'accueil au niveau local des personnes en migration peut apparaître comme une conjonction de mécanismes pluriels, fragmentés, voire discriminatoires. Sur le terrain, les dispositifs publics coexistent avec les initiatives spontanées des collectifs associatifs et la débrouille des migrants. Mais une autre image se fait jour lorsque l'on sort du localisme méthodologique qui borne les analyses des études de cas. En abordant le local comme partie d'un tout interconnecté, on réalise à quel point ces approches fragmentées coexistent et fonctionnent les unes par rapport aux autres dans une relation d'interdépendance. Dispositifs publics et initiatives informelles font système, selon Doyen et al. Leurs relations sont dynamiques et évoluent en fonction d'aléas migratoires et politiques. Ces relations sont traversées par les tensions entre des logiques antagonistes de l'accueil et du non-accueil. Les deux dimensions apparaissent les deux facettes d'une même réalité. Elles se nourrissent des idées et expériences qui circulent au-delà des régions et des frontières et se transforment au gré des conditions locales. Les différents aspects de ce système d'accueil et de sa géographie politique multiscalaire sont abordés par les auteurs de cet ouvrage collectif. Leurs contributions sont le produit d'un programme de recherche portant sur le positionnement des localités urbaines et rurales face aux migrations (*LocalAcc*),

financé par l'Institut Convergence Migrations et que nous avons coordonné⁶. Ce programme avait pour objectif de mettre en dialogue des travaux menés sur les processus et acteurs de l'accueil des personnes en migration afin d'éclairer la place du local dans les dynamiques à l'œuvre. Les participantes et participants étaient pour la plupart membres de l'Institut Convergence Migrations. Les analyses livrées portent sur des localités aux profils très divers : des grandes métropoles (Paris, Bordeaux ou Barcelone), des villes moyennes (Mont-de-Marsan, Pau, Grenade, Amadora), des localités rurales (Chambon sur Lignon). Elles sont complétées par une série de travaux sur des organisations de municipalités aux échelles nationales (par exemple l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants en France), continentales (la Coalition des villes africaines contre le racisme et la xénophobie), voire mondiales (voir la cartographie des réseaux de villes à l'échelle mondiale). Appuyées sur des enquêtes qualitatives récentes menées en France et dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique du Nord, comme sur la constitution de bases de données relatives aux réseaux de villes dans le monde, les contributions vont au-delà d'une approche de l'accueil par les institutions.

Les parties qui structurent l'ouvrage sont inspirées de la triple définition du local comme espace expérientiel, processuel et connecté. La première partie, intitulée « Expériences et trajectoires des exilés : l'accueil et le non-accueil en miroir », rassemble quatre chapitres qui abordent l'hospitalité par la façon dont elle est vécue par les personnes en migration. Cet ensemble de quatre chapitres comporte la contribution de Pauline Doyen, Annaelle Piva et Oriane Sebillotte sur l'accueil des personnes migrantes en région parisienne. Les autrices analysent les articulations entre les dispositifs d'accueil institutionnels et ceux qui naissent dans les marges, en conséquence des insuffisances des politiques publiques. Elles démontrent que ces lieux font système par les trajectoires des personnes en exil et les ressources qu'ils leur apportent. Et qu'il existe un *continuum* entre les lieux formels et les lieux informels d'accueil, *continuum* qui constitue - selon elles - une modalité de gestion des exilés par les pouvoirs publics. Le chapitre de Céline Véniat porte sur la réception des personnes en migration dans le Sud de l'Espagne. L'autrice questionne la variabilité des modalités d'accueil en fonction des étapes des trajectoires migratoires des arrivants et de leurs profils sociologiques. L'arrivée sur le sol espagnol à Motril est suivie de procédures de tri. L'accueil arrive plus tard, à Grenade, grâce à l'engagement d'associations auprès des nouveaux venus. Le propos explique que l'accueil ne relève pas des seules politiques publiques, mais aussi de l'engagement spontané et bricolé d'acteurs locaux. Il est largement défini à l'échelon local et pluriel dans ses modalités. Camille Gardesse aborde pour sa part dans sa contribution l'expérience du non-accueil à travers une étude de la « permanence psy » de Médecin du Monde à Paris. Son analyse croise une lecture des conditions de l'action publique dite « d'accueil » à la santé mentale des exilés en situation de vulnérabilité résidentielle. Elle démontre que cette vulnérabilité est une cause majeure de la souffrance psychique et des problèmes de santé mentale des personnes en exil. Son étude des actions menées par Médecins du Monde pour répondre à cette problématique met en lumière des contradictions entre les échelles de l'accueil : si celui-ci est largement défaillant à l'échelle locale, il est en revanche mis en œuvre à l'échelon micro-local de la permanence psy. Enfin, Soazig Dollet analyse les choix et stratégies de résidence de bénéficiaires d'une protection de l'Etat français migrants inscrits dans le dispositif national d'accueil. Elle interroge la place que tient le lieu dans leurs arbitrages résidentiels. Son enquête, menée dans trois villes du sud-ouest de la France, l'amène à conclure que le lieu compte. Le lieu compte, non pas parce qu'il serait « accueillant », mais pour les opportunités qu'il offre - ou non -, pour les relations

⁶ Voir la page web du programme sur le site de l'Institut Convergences Migrations : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/recherche/les-projets/localacc/>

émotionnelles que les personnes hébergées nouent avec lui. Néanmoins les arbitrages ne sont pas les mêmes pour tous et varient en fonction des caractéristiques sociodémographiques des personnes hébergées et des contraintes qui s'imposent à elles.

La deuxième partie de l'ouvrage (« Réguler la tension entre hospitalité et rejet : l'arène politique de l'accueil ») aborde le local comme échelle de mise en œuvre et de discussion publique de l'accueil. A travers quatre chapitres, cette partie présente l'accueil en actes et ses contradictions. Camille Gourdeau et Evangeline Masson Diez interrogent les mobilisations de volontaires agissant en direction des exilés à Paris et Ouistreham. Elles s'intéressent tout particulièrement au rôle que joue la proximité spatiale et sociale dans ces engagements et montrent que le proche géographique comme le proche social sont déterminants. Les contextes locaux entraînent pourtant des évolutions différentes de ces mouvements sociaux; la tension entre une action se voulant politisée et une autre se revendiquant « apolitique », humanitaire, vient marquer les prises de position - sans toutefois entraîner des modes d'action radicalement opposés. Annaelle Piva, Jeremy Baudier, Delphine Leroy, Evangeline Masson Diez et Amandine Spire présentent un travail collectif sur la création et gestion par un groupe de militants d'un squat à Avignon, Rosmerta. Ils analysent l'insertion de ce lieu, créé en marge des dispositifs institutionnels et pour compenser les défaillances de ceux-ci, dans son environnement spatial et politique. Leur travail montre à quel point il est difficile de tenir dans la durée une position qui se veut à la fois ancrée localement et militante. Les militants font face aux paradoxes de leur positionnement, entre désir d'aider et rapport inégalitaire inhérent à la relation entre accueillant et accueilli. Les deux chapitres suivants portent le regard sur les relations entre les municipalités et deux catégories d'acteurs locaux : les travailleurs sociaux employés par les associations prestataires de l'Etat d'une part, les plateformes associatives, à Aarhus, Bordeaux et Bilbao d'autre part. La contribution de Rafik Arfaoui, élaborée à partir d'une enquête menée dans des territoires faiblement urbanisés de la région Auvergne Rhône Alpes, montre que, bien que n'ayant pas de compétences officielles dans la réception des personnes en exil, les élus locaux peuvent jouer un rôle central dans les dynamiques locales d'hospitalité car ils se préoccupent du devenir de leurs territoires. Ils représentent en effet des interlocuteurs de premier ordre pour les travailleurs sociaux, comme pour les représentants de l'Etat et les bailleurs en logement. Si les professionnels du social et les élus disent partager un objectif commun - élaborer un véritable accueil local -, les contraintes qui pèsent sur les premiers et les priorités politiques des seconds peuvent générer des désaccords et des tensions entre eux. Le chapitre de Morgan Lans clôt cette deuxième partie du livre ; il questionne les influences réciproques entre les dynamiques de coopération entre associations locales dédiées à l'aide aux étrangers et les politiques municipales en direction des étrangers. Il identifie des logiques différentes dans chacune des trois villes qu'il explique par les configurations politiques locales mais aussi par le poids important des échelles nationales et supra-nationales, qui se manifestent à travers l'histoire, des politiques et des symboles.

La troisième partie porte sur le local en réseau (« Les réseaux du local : les nouvelles géographies de l'accueil »). Deux types de liens sont mis en évidence. Le premier chapitre, rédigé par Rafik Arfaoui, Soazig dollet, Anouk Flamant, Aude-Claire Fourot et Christine Lelévrier, étudie la mobilisation de bénévoles auprès des exilés dans des territoires situés en dehors des grandes métropoles. Il questionne l'importance de leurs réseaux relationnels pour déployer leur action. Ce « capital réticulaire » est constitué au cours des trajectoires biographiques et constitue à la fois une condition sociale et un produit de leur engagement. Il montre que l'accueil dépasse nécessairement le local car l'engagement se construit en partie ailleurs que là où il est mobilisé. Les quatre autres contributions s'intéressent aux regroupements de villes. Thomas Lacroix et Grégoire Le Campion proposent un panorama mondial des réseaux de villes portant sur les questions d'immigration et d'intégration. A partir

d'une analyse quantitative, les auteurs font apparaître une géographie de ces réseaux qui est à la fois mondialisée et continentale - les configurations mises en évidence en Europe, Amérique du nord et Amérique du Sud connaissant des variations sensibles. Le rôle de villes nodales émerge également, car ce sont elles qui établissent des connexions entre différents réseaux de villes. Les deux chapitres suivants présentent deux exemples de villes inscrites dans de tels réseaux interurbains. La métropole de Barcelone est étudiée par Louise Hombert, qui analyse les retombées de l'implication dans les réseaux de villes sur la politique locale de réception menée par l'ancienne maire Ada Colau. L'auteure démontre que cet investissement réticulaire sert avant tout à la construction d'une image de « ville refuge » dans une stratégie de plaidoyer contre les politiques menées par l'Etat espagnol et de publicisation de la politique locale. Amandine Desille propose une étude d'une ville moyenne portugaise, Amadora, qui a adopté un instrument élaboré par la mairie de Barcelone : la « méthodologie anti rumeurs » destinée à limiter la constitution et la diffusion de stéréotypes négatifs sur les étrangers. Bien que n'étant pas à l'origine de cette méthodologie, Amadora joue un rôle central dans sa diffusion de par son implication dans plusieurs réseaux de villes. Mais la circulation de cet instrument le vide de sa portée politique et les actions effectivement mises en œuvre localement sont limitées. Comme à Barcelone, la participation aux réseaux de villes semble avoir une portée symbolique avant tout. Les deux derniers chapitres du livre ont pour objets des organisations interurbaines : l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants en France et la Coalition Africaine des Villes Contre le Racisme et la Discrimination. Anouk Flamant et Thomas Lacroix retracent la construction de l'Anvita. Initialement pensé par les élus locaux comme une réponse locale aux politiques migratoires répressives, leur contribution montre que le déploiement du réseau doit nécessairement intégrer les attentes plus techniques des municipalités adhérentes, qui y voient un espace ressource pour échanger et avoir connaissance de pratiques d'autres communes et ainsi élaborer des réponses locales aux besoins d'hospitalité. Le dernier chapitre du livre écrit par Jeremy Pasini, est consacré à un réseau de villes africaines tourné vers les étrangers. L'auteur questionne le choix de la forme du réseau, dont il dit qu'elle n'est pas neutre. Il met en évidence le rôle déterminant joué par l'Unesco dans la constitution et le maintien de ce réseau, comme celui de villes « cheffes de file » qui élaborent le plan d'action que les communes membres du réseau sont censées appliquer. Cette analyse montre la faiblesse des réalisations, dans des pays qui restent très centralisés et disposent de moyens limités. L'inscription dans des réseaux de villes ne signifie par conséquent pas que les municipalités changent effectivement leurs actions en direction des personnes en besoin d'accueil.

Bibliographie

Agier, Michel. *L'étranger qui vient - Repenser l'hospitalité*. Paris: Seuil, 2018.

Agier, Michel, Yasmine Bouagga, Maël Galisson, Cyrille Hanappe, Mathilde Pette, et Philippe Wannesson. *La jungle de Calais*. Paris: Presses Universitaires de France, 2018.

Agnew, John. « Space and place ». In *Handbook of geographical knowledge*, par John Agnew et David Livingstone, 316- 31. London: Sage, 2011.

Allport, Gordon Willard, Kenneth Clark, et Thomas Pettigrew. *The nature of prejudice*. New York: Perseus Books, 1954.

Babels, *Entre accueil et rejet: ce que les villes font aux migrants*, Le Passager clandestin, Lyon, 2018.

Balibar, Étienne. « 13. Droit de l'hospitalité : l'urgence et l'obstacle ». In *Cosmopolitique*, 304- 22. L'horizon des possibles. Paris: La Découverte, 2022.

Berthomière, William, Julie Fromentin, David Lessault, Bénédicte Michalon, et Sarah Przybyl. « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion ». *Revue européenne des migrations internationales* 36, n° 2- 3 (2020): 53- 82. <https://doi.org/10.4000/remi.15550>.

Boltanski, Luc, et Eve Chiapello. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Tel. Paris: Gallimard, 2011.

Boswell, Christina. « Burden- Sharing in the European Union: Lessons from the German and UK Experience ». *Journal of Refugee Studies* 16, n° 3 (1 septembre 2003): 316- 35. <https://doi.org/10.1093/jrs/16.3.316>.

Boudou, Benjamin. *Politique de l'hospitalité. Une généalogie conceptuelle*. Paris: CNRS éditions, 2017.

Caponio, Tiziana, et Maren Borkert. *The Local Dimension of Migration Policymaking*. Imiscoe Reports. Amsterdam: Amsterdam University Press, 2010.

Chivallon Christine, 2000, « D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre », *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, J. Lévy et M. Lussault éd., Paris, Belin, p. 299- 317.

Cottle, Jennie. *The Rise of Sanctuary in the United States during Political Crises: Local policy resistance in the face of immigrant criminalization and increasing federal enforcement*. Th. Doct. Sciences politiques, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 2022.

Coutant, Isabelle. *Les Migrants en bas de chez soi*. Paris: Seuil, 2018.

Derrida, Jacques. *Cosmopolites de tous les pays, encore un effort!* Paris: Editions Galilée, 1997.

Derrida, Jacques, et Anne Dufourmantelle. *De l'hospitalité: Anne Dufourmantelle invite Jacques Derrida à répondre*. Paris: Calmann-Lévy, 1997.

Di Meo Guy, 2000, « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace? », *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, J. Lévy et M. Lussault éd., Paris, Belin, p. 37- 78.

Djament-Tran Géraldine, 2015, « La résilience, une question d'échelles », in Reghezza M., Rufat S. (dir.), 2015, *Résilience : territoires et sociétés face aux risques, à l'incertitude et aux catastrophes*, Londres, ISTE, p. 61-80.

Eisenstadt, Oona. « The Problem of the Promise: Derrida on Levinas on the Cities of Refuge ». *CrossCurrents* 52, n° 4 (2003): 474- 82.

Flamant, Anouk. *Droit de cité!: construction et dilution d'une politique municipale d'intégration des étrangers dans les villes de Lyon, Nantes et Strasbourg (1981-2012)*. PhD Thesis, Lyon 2, 2014.

Gardesse, Camille, Stefan Le Courant, et Evangeline Masson-Diez. *L'Exil à Paris, 2015 - 2020. Expérience migratoire, action publique et engagement citoyen*. Critiques et cités. Paris: L'œil d'or, 2022. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03693793>.

Grémont François, Dewitte Philippe. Le réseau national d'accueil. Un entretien avec François Grémont. In: *Hommes et Migrations*, n°1136, octobre 1990. L'intégration au quotidien. pp. 13-16.

Gotman Anne, 2001, *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, Presses Universitaires de France, 507 p.

Hastings, Michel. « La raison accueillante ». In *Les sens pratiques de l'hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1973*, par Michel Hastings, Bénédicte Héraud, et Anne Kerlan, 59- 77. Paris: CNRS éditions, 2021, p. 59-77.

Hombert, Louise. *Des « villes-refuges » ? Émergence et institutionnalisation de politiques municipales de réception des exilé.es. Les cas de Paris et Barcelone*. Th. Doct. Sciences politiques, Paris Dauphine, 2022.

Hooghe, Liesbet, et Gary Marks. *Multi-Level Governance and European Integration*. Oxford: Rowman & Littlefield, 2001.

Lacroix, Thomas, et Judith Misrahi-Barak. « The Interstitial Ecotones of Migration: Working Towards a Transdisciplinary Approach », 2021.

Le Blanc, Guillaume, et Fabienne Brugère. *La fin de l'hospitalité*. Champs Essais. Paris: Flammarion, 2018.

Le Courant, Stefan. *Vivre sous la menace: Les sans-papiers et l'Etat*. La couleur des idées. Paris: Seuil, 2022.

Lefebvre, Henri, Remi Hess, Sandrine Deulceux, et Gabriele Weigand. *Le droit à la ville*. 3e édition. Paris: Economica, 2009.

Levinas, Emmanuel. *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*. Livre de Poche. Biblio essais. Paris, 1990.

Marston Sallie A., 2000, « The social construction of scale », *Progress in Human Geography*, vol. 24, n° 2, p. 219- 242.

Penninx, Rinus. « Decentralising integration policies. Managing migration in cities, regions and localities ». *Policy Network Paper*, 2009. [http://www.integratingcities2012.eu/documents/\(2009%20-%20Penninx\)%20Decentralising%20integration%20policies.pdf](http://www.integratingcities2012.eu/documents/(2009%20-%20Penninx)%20Decentralising%20integration%20policies.pdf).

Pette, Mathilde, et Fabien Eloire. « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers. L'apport de l'analyse des réseaux sociaux ». *Sociétés contemporaines*, 101, no 1 (2016): 5- 35. <https://doi.org/10.3917/soco.101.0005>.

Retière, Jean-Noël, 2013, « Capital d'autochtonie », in Casillo, I., avec Barbier, R., Blondiaux, L., Chateauraynaud, F., Fourniau, J.-M., Lefebvre, R., Neveu, C., et Salles, D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.

Schmoll Camille, 2014, « Gendered spatialities of power in 'borderland' Europe: an approach through mobile and immobilised bodies », *International Journal of Migration and Border Studies*, vol. 1, n° 2, p. 173- 189.

Siffert Isabelle, « Quand “l’aller-vers” tient à distance », revue *Projet. Comprendre pour agir*, décembre 2023. En ligne (consulté le 25 juillet 2024): <https://www.revue-projet.com/articles/2023-12-siffert-quand-l-aller-vers-tient-a-distance/11229>

Simon-Barouh, Ida. « Les Cambodgiens en France : une identité retrouvée et transformée ». *Diversité* 76, n° 1 (1989): 67- 79. <https://doi.org/10.3406/diver.1989.5876>.

Scholten, Peter. « Agenda dynamics and the multi-level governance of migrant integration. The case of Dutch migrant integration policies ». *Policy Sciences* 46, n° 3 (2013): 217- 36.

Viltard, Yves. « Conceptualiser la «diplomatie des villes» ». *Revue française de science politique* 58, n° 3 (2008): 511- 33.

Zapata-Barrero, Ricard, Tiziana Caponio, et Peter Scholten. « Theorizing the ‘Local Turn’ in a Multi-Level Governance Framework of Analysis: A Case Study in Immigrant Policies ». *International Review of Administrative Sciences* 83, n° 2 (2017): 241- 46. <https://doi.org/10.1177/0020852316688426>.